



Déclaration des organisations syndicales CGT, CFDT et FO du Comité de Branche France
réunion du 7 février 2013

Les organisations syndicales représentatives CGT, CFDT, FO constatent que les experts (cabinets Secafi et Janvier & associés) co-mandatés dans le cadre des informations / consultations sur le projet d'évolution actionnarial et des opérations liées, n'ont toujours pas reçu signature de leur lettre de mission.

En conséquence, elles considèrent que la Direction commet un délit d'entrave et fait obstruction au bon déroulement des missions. Elles décident de se retirer de cette réunion tant que les conditions ne sont pas réunies pour réaliser les travaux d'expertise, permettant à l'instance d'analyser l'ensemble des projets. De plus, l'instance découvre un nouveau point à l'ordre du jour portant sur un projet de réorganisation France sans avoir, encore une fois, reçu préalablement un document suffisamment précis. Les organisations syndicales exigent que soit remise à l'instance une vision complète des projets sur l'ensemble des opérations liées.

L'instance demande que les experts soient en capacité d'intervenir dans les mêmes conditions et que la restitution de leurs travaux soit menée dans un calendrier identique. Etant entendu que ce calendrier ne peut être établi que dans la concertation entre l'instance, la Direction et les experts.

Par ailleurs, les organisations syndicales sont solidaires des salariés de TAS dont les problèmes sont remontés à ce jour. En effet, les pressions récurrentes envers les salariés et les menaces physiques sur les représentants du personnel sont inacceptables. En toute connaissance de cause, par son inaction, la Direction Générale se rend complice de telles pratiques en voulant interdire le droit d'expression des salariés au moyen d'une charte sur le dialogue social. Après avoir prétendu être le leader mondial du transport, vous êtes devenu le leader mondial de la manipulation.

Issy-les-Moulineaux, le 7 février 2013.